

Adresse de la société populaire des sans-culottes de Ponsac (Châteauponsac, Haute-Vienne), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des sans-culottes de Ponsac (Châteauponsac, Haute-Vienne), lors de la séance du 10 brumaire an III (31 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 239;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21419_t1_0239_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

qui auroient pu être affaiblis par l'anarchie et le despotisme. Nous vous en félicitons. Restez fermes citoyens au poste qui vous est confié; nous jurons de ne jamais nous séparer de vous; servez nous toujours de boussole et notre vaisseau entrera triomphant dans tous les ports de l'univers.

Salut et fraternité.

Suivent 7 signatures dont celle de JOLY, vice-président.

k'

[*La société populaire des sans-culottes de Ponsac à la Convention nationale, le 30 fructidor an II*] (53)

Égalité, Liberté, fraternité ou la mort.

Citoyens Législateurs, la fermeté et l'énergie que vous avez développés dans les différentes crises où s'est trouvée la république, vous ont couverts d'une gloire immortelle, vous avez délivrés le peuple de la tyrannie et lui avez fait recouvrer ses premiers droits, la Liberté et l'égalité; mais citoyens Législateurs, ces droits sont attaqués et seroient même fort en danger si vous ne vous réunissiez pour détruire les triumvirs, les Catilina et les Robespierre qui ne sont pas tous morts; car on ne peut pas se dissimuler qu'il en existe encore dans les partisans de leur barbarie, dans ceux qui cherchent à jeter la défaveur sur vos glorieux travaux, et sur les opérations de vos commissaires. Nous espérons, pères de la patrie, que vous déjouerez encore ces nouveaux complots et empêcherez qu'ils ne ramènent au milieu de nous le règne de Cromwel.

Nous avons frémi d'horreur et d'indignation en apprenant le nouvel attentat commis contre la représentation nationale dans la personne de Tallien. C'est sans doute le courage et la chaleur qu'il a mis à défendre les grands principes de justice et d'humanité oubliés pendant le règne de la tyrannie qui d'abord lui ont attiré le poison de la calomnie auquel on a fait succéder le poignard des assassins, nous avons partagé votre sollicitude sur son état jusqu'à ce que nous l'avons su hors de danger: mais nous n'en avons pas moins résolu et juré de vous faire un triple rempart de nos corps afin de parer les coups parricides que l'aristocratie et les agitateurs cherchoient à vous porter.

Restés, pères conscrits, restés fermes et inébranlables au poste où vous avez été appelés, pulvérisés les Cromwel, faites pour jamais disparaître tous les sectateurs de Robespierre; anéantissez cette horde de scélérats qui cherchent à nous replonger dans les fers, et refusent opiniâtement d'obéir aux lois sages que vous faites pour le bonheur du peuple. Ordonnez que toutes les sociétés populaires rejettent de leur sein les membres gangré-

neux qui veulent maîtriser l'opinion publique, dominer la Convention et lui dicter des lois.

Vous avez commencés notre bonheur, achèvez de le perfectionner si quelques intrigans et audacieux cherchoient à s'y opposer nos bras sont prêts à vous défendre; ordonnez, nous ne marcherons pas, mais nous volerons auprès de vous pour faire respecter votre autorité et vous garantir du fer homicide dont on vous menacerait.

Restés à votre poste, pères de la patrie, encore une fois, restez et continuez à montrer ce mâle courage et cette fermeté héroïque qui vous caractérise après avoir terrassés tous nos ennemis, nous jouirons de la paix et de la tranquillité intérieure, l'abondance renaitra, la République sera de nouveau sauvée et les siècles à venir vous béniront.

VIYNAUD, président, TARDY, secrétaire.

l'

[*La société populaire de Pamproux à la Convention nationale, le 20 vendémiaire an III*] (54)

Liberté, Égalité, Union.

Citoyens Représentans,

Distinguer les hommes faits pour la Révolution, rendre justice au mérite, c'est encourager les talens et les vertus; c'est la seule récompense des belles âmes; elle est bien due à tous ceux qui ont substitué à la place de la terreur, la plus sévère justice qui adoucit les mœurs les plus féroces, répand ses charmes sur tout le cours de la vie, rend notre existence supportable et la mort moins affreuse.

Continuez donc, citoyens représentans, de protéger et célébrer ceux qui suivent ses principes, et qui ne reconnoissent d'autre centre que la Convention, ce sera ce que vous pourrez faire de plus glorieux pour la nation qui attend de vous son bonheur.

Salut etc.

Les membres composant la société populaire de Pamproux.

DE FAYE, président, MOURLOTTON, secrétaire
et 35 signatures.

m'

[*La société populaire de Mont-Égalité, ci-devant Faremoûtiers, à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (55)

(53) C 325, pl. 1406, p. 28.

(54) C 325, pl. 1406, p. 26.

(55) C 325, pl. 1406, p. 25.